

# Le Focus

Bulletin d'information mensuel de l'AREQ 

Septembre 2015

## Macarons « Unis pour l'éducation publique »



À l'occasion de la rentrée scolaire, une coalition de partenaires du milieu de l'éducation a pris la parole publiquement, le 30 août, pour demander au gouvernement de cesser les compressions et de réinvestir urgemment dans les services aux élèves qui fréquentent l'école publique.

La coalition est formée de parents ainsi que du personnel enseignant, professionnel, du soutien scolaire et des directions d'établissements. La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) y est associée.

L'AREQ a appuyé officiellement cette campagne. « Des dizaines de milliers de nos membres ont contribué à bâtir un réseau public d'éducation de qualité. Nous avons investi notre cœur et nos énergies pour permettre à plusieurs générations d'élèves d'aspirer à un avenir meilleur. Nous sommes fiers de l'héritage que nous avons légué à nos enfants et à nos petits-enfants.

Aujourd'hui, nous sommes à la fois tristes et préoccupés de voir que le réseau est mis à mal par des coupures qui auront des impacts majeurs à court, à moyen et à long terme. Il faut arrêter le rouleau compresseur de l'austérité avant qu'il soit trop tard! », a souligné le président de l'AREQ, Pierre-Paul Côté.

Les partenaires ont créé le macaron « Unis pour l'éducation publique », signe tangible qui rassemble celles et ceux qui souhaitent que l'éducation publique soit une véritable priorité nationale.

### Distribution dans les régions

L'AREQ a commandé une quantité significative de macarons pour ses membres. Ils seront remis aux personnes présidentes de secteurs au cours des prochaines semaines, lors des conseils régionaux ou encore par la poste. Celles-ci seront invitées à distribuer les macarons lors de leurs activités à venir.

Nous invitons nos membres à porter fièrement les macarons en soutien au personnel scolaire et aux parents qui veulent offrir une éducation de qualité à nos enfants.

### Dans ce numéro :

Unis pour l'éducation publique	1
Remise de dette : un autre gain pour l'AREQ	2
Prévention du suicide	3
Date de tombée du magazine <i>Quoi de neuf</i>	3
25 <sup>e</sup> de la FLG	4
Saviez-vous que...	5
Nos comités à pied d'œuvre	5
Formation pour la création de sites Web sectoriels	6

## Un dénouement favorable pour les personnes retraitées en 2010 visées par la révision de la rente de retraite de la CARRA

Après une longue période d'interventions auprès de la CARRA, l'AREQ, en collaboration avec la CSQ, a finalement obtenu gain de cause pour tous ses membres retraités en 2010 visés par la correction à la baisse de leur rente de retraite.

### Rappel des faits

À l'automne 2013, l'AREQ informait ses membres de la décision de la CARRA de procéder de façon massive à des révisions à la baisse des rentes pour des personnes ayant pris leur retraite en 2010. Cette décision avait été prise à la suite de l'annualisation tardive des salaires par la CARRA, ce qui avait entraîné une baisse de leur salaire moyen et par conséquent une diminution de leur rente de retraite.

On se rappelle qu'au cours du printemps 2014, un certain nombre de ces dossiers avaient été réglés en faveur des personnes retraitées en 2010 puisque la CARRA avait reconnu ne pas avoir respecté le délai de révision pour procéder à la correction à la baisse des rentes de retraite. Cela représentait un total de 697 dossiers. L'AREQ avait alors avisé ses membres de la bonne nouvelle tout en poursuivant les démarches de représentation auprès de la CARRA pour les personnes dont la réclamation financière avait été maintenue.

### Un dénouement favorable

Grâce aux efforts soutenus de l'AREQ et de la CSQ dans ce dossier, la CARRA a finalement pris la décision d'annuler la réclamation financière auprès de toutes les personnes visées par la révision à la baisse de la rente de retraite. Selon la CARRA, tous les dossiers auront été réglés le 15 septembre.

La grande majorité des personnes visées par la situation sont des membres de l'AREQ provenant du milieu de l'éducation et des commissions scolaires.

L'AREQ est heureuse du dénouement favorable pour les personnes visées par cette récente décision de la CARRA et continue de veiller sur les droits et les intérêts de ses membres et des personnes âgées.



### Quelques chiffres

**Nombre de réclamations financières par la CARRA en 2013 : 1 316**

**Demandes de réexamen reçues par la CARRA à la suite des réclamations financières : 177**

**Dossiers réglés en 2014 : 697**

**Dossiers réglés en 2015 : 619**

10 septembre **Journée mondiale**  
de la prévention  
du **suicide**



Le 10 septembre prochain se tiendra la 13<sup>e</sup> Journée mondiale de prévention du suicide. Cette journée de sensibilisation nous permet de nous remémorer que seulement au Québec, plus de mille personnes s'enlèvent la vie chaque année. À l'échelle mondiale, un suicide aurait lieu toutes les quarante secondes<sup>1</sup>.

Bien que les statistiques au Québec nous permettent de constater que le taux de suicide est en baisse depuis les dernières années, encore bien des tabous entourent la question de la santé mentale et il ne faut jamais hésiter à obtenir de l'aide. L'une des ressources dont vous disposez, en plus des services des professionnels de la santé de votre secteur, est l'un des nombreux centres de prévention du suicide répartis à la grandeur de la province. Pour les rejoindre, il suffit de composer le 1-866-APPELLE, que ce soit pour vous ou pour un proche.

<sup>1</sup> Association québécoise de prévention du suicide <http://www.aqps.info/>

<sup>2</sup> La Presse <http://www.lapresse.ca/actualites/sante/201508/24/01-4894982-quebec-investit-dans-la-recherche-sur-le-suicide-et-l-humeur.php>

## Saviez-vous que...

Le gouvernement du Québec a inauguré cet été le nouveau Centre de recherche translationnelle sur les troubles de l'humeur et le suicide, qui permettra d'approfondir la recherche sur le suicide et les troubles de l'humeur. Le centre de recherche s'intéressera plus spécifiquement à ces problématiques sur une base biologique, cellulaire et moléculaire<sup>2</sup>.

## Dates de tombée du magazine *Quoi de neuf* 2015-2016

En 2015-2016, le magazine *Quoi de neuf* comptera une fois de plus quatre numéros, soit un par saison. Les membres qui souhaitent soumettre des textes pour publication sont invités à prendre connaissance des dates de tombée de chacun de ces numéros :



**Automne** : le numéro est déjà en production

**Hiver** : 13 octobre 2015

**Printemps** : 15 janvier 2016

**Été** : 14 avril 2016

**Psst!** À surveiller cette année : le magazine sera désormais imprimé sur du papier entièrement recyclé et recyclable. Voilà un geste de plus en faveur du développement durable! Aussi, d'autres nouveautés sont à venir (à lire dans le prochain numéro du magazine).

## 25<sup>e</sup> de la FLG

Un cahier souvenir sera publié lors de la clôture du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation Laure-Gaudreault. La FLG souhaite insérer entre autres, les différents projets organisés par la FLG ou l'AREQ pour souligner cet anniversaire important.

Chaque secteur ou région est invité à informer par courriel Nathalie Hébert à [hebert.nathalie@csq.qc.net](mailto:hebert.nathalie@csq.qc.net) des projets prévus ou réalisés à cet égard.

Merci pour votre engagement envers la Fondation.



## L'AREQ sur la place publique (communiqués)

29 juin

Accepter la « normalisation » des frais accessoires, c'est consentir à ce que l'on pige sans réserve dans le portefeuille des patients - Préservons l'accès pour tous au système de santé!



30 août

L'AREQ appuie l'initiative « Unis pour l'éducation publique »

31 août

Fusion de la CARRA et de la RRQ : l'AREQ réclame le dépôt d'un plan de transition et une meilleure représentation des retraités

3 septembre

L'AREQ dénonce le tabou entourant les agressions sexuelles chez les femmes âgées

Vous pouvez lire tous les communiqués diffusés par l'AREQ à [areq.qc.net](http://areq.qc.net).



## SAVIEZ-VOUS QUE...

Le magazine *Quoi de neuf* qui est expédié directement au domicile de l'ensemble des membres de l'AREQ, peut également être consulté en différents formats sur le [site Internet de l'Association](#).

Ainsi, la version « virtuelle » (3D Issue) permet notamment de consulter le magazine sur une tablette ou un téléphone intelligent. Les lectrices et lecteurs qui utilisent un ordinateur conventionnel opteront peut-être pour la version PDF. Notons que tous les numéros publiés depuis 2006 sont disponibles dans ce format.

### Dossiers « détachables »

Par ailleurs, soulignons qu'il est possible de consulter et d'imprimer séparément le dossier thématique de chaque numéro publié depuis 2013 en version « détachable » sur le site de l'AREQ dans Publications / Dossiers du magazine *Quoi de neuf*.

### À surveiller en septembre

3 septembre  
CA ASSUREQ

8 septembre  
Comité national de  
l'action sociopolitique

9-10 septembre  
Conseil d'administration

11 septembre  
Comité national de la  
condition des femmes

11 septembre  
Observatoire de la  
retraite

17 septembre  
CA ASSUREQ

22-23 septembre  
Comité national des  
statuts et règlements

29-30 septembre  
Conseil exécutif

### Nos comités à pied d'œuvre

Une rencontre de comité a eu lieu durant le mois d'août. En voici le résumé :

**Quoi de neuf et communications** (27 août) : Les membres ont effectué un retour sur le numéro de l'été 2015, puis planifié le numéro de l'automne, dont le dossier thématique portera sur la zoothérapie. Ils ont également discuté des améliorations qui seront apportées au magazine durant la prochaine année. Par ailleurs, ils ont fait le bilan de leur analyse des bulletins sectoriels de l'AREQ. Enfin, ils ont échangé à propos de la formation qui sera offerte aux secteurs souhaitant se doter d'un nouveau site Internet.

## Formation pour la création de sites Web sectoriels



L'AREQ entreprend cet automne une démarche d'accompagnement des secteurs qui veulent renouveler leur site Internet.

Un modèle de site a été développé à l'aide du logiciel WordPress. Ce modèle pourra être personnalisé. Des nouvelles et du contenu propres au secteur pourront y être ajoutés.

Le conseiller en communication, Dominic Provost, se rendra dans les régions qui en feront la demande pour effectuer une formation en lien avec le nouveau modèle. Il présentera la démarche, fournira des conseils à propos des sites et expliquera aux webmestres ainsi qu'aux personnes présidentes de secteur comment personnaliser leur site et y ajouter du contenu. À cet égard, précisons que le volet plus technique de la formation touche le logiciel WordPress uniquement. Les autres logiciels (Joomla, Dreamweaver, Frontpage, etc.) ne seront pas abordés.

À ce jour, des formations sont prévues dans les régions suivantes :

- |                     |                                    |
|---------------------|------------------------------------|
| <b>11 septembre</b> | <b>Montréal</b>                    |
| <b>18 septembre</b> | <b>Outaouais</b>                   |
| <b>23 septembre</b> | <b>Île de Montréal</b>             |
| <b>8 octobre</b>    | <b>Saguenay-Lac-St-Jean</b>        |
| <b>20 octobre</b>   | <b>Québec-Chaudière-Appalaches</b> |

Les autres régions pourront bénéficier de la formation plus tard à l'automne ou encore en 2016.

Mentionnons également que la démarche s'effectue sur une base volontaire. Les secteurs qui veulent conserver leur site Web existant pourront le faire. Leurs webmestres pourront toutefois bénéficier de certains trucs et outils lors de la formation, afin d'améliorer la présentation visuelle de leur site.

### Pour nous joindre

**Rédaction et coordination**  
[Dominic Provost](#)

**Conception et réalisation**  
[Martine Faguy](#)

**Participation**  
Tommy Bureau-Boulé  
Johanne Freire  
Robert Gaulin

**Relecture**  
Lucie Archambault  
Martine Faguy

